

Création de la première pépinière d'entreprises à Nabeul créée au niveau des centres de formation professionnelle.

Un espace dédié aux jeunes porteurs de projets

• *Lancement d'une nouvelle génération de projets qui tiennent compte des besoins réels du marché*

M.Mohamed Agrebi, ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, a inauguré, tout récemment, la première pépinière d'entreprises créée au niveau des centres de formation professionnelle.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la décision du Chef de l'Etat annoncée le 1er mai dernier à l'occasion de la fête du Travail. Il s'agit de créer des pépinières d'entreprises au sein des centres de formation professionnelle, à l'instar de l'expérience réussie engagée au niveau des instituts de l'enseignement supérieur et des pôles technologiques.

Abritée par le Centre sectoriel de formation dans les arts du feu à Nabeul, cette pépinière va être généralisée progressivement dans certains centres de formation professionnelle en tenant compte des spécificités du tissu économique de chaque région.

Cette pépinière traduit clairement une nette volonté de préparer une nouvelle génération de jeunes promoteurs et créateurs de projets spécialisés dans les métiers dispensés au centre (céramique, verre, ferronnerie d'art et fonderie d'art). Elle est destinée aux diplômés de la formation professionnelle, mais aussi aux diplômés de l'enseignement supérieur.

Elle met à leur disposition tous les outils d'accompagnement et d'assistance nécessaires durant les différentes phases de la réalisation de leurs projets. Elle assure en parallèle une formation appropriée à ces jeunes dans les différents aspects, entre autres technique.

Actuellement, on apprend que 17 jeunes promoteurs bénéficient des services d'assistance de la pépinière du centre de Nabeul : 11 sont hébergés dans les locaux de la pépinière et profitent de toute l'infrastructure du centre (ateliers, équipement et encadrement des formateurs) et 6 sont suivis par les responsables de la pépinière dans leurs locaux et bénéficient des mêmes services d'assistance.

La création de cette pépinière renforcera certainement le dynamisme que connaît la région de Nabeul en matière de création d'entreprises.

Au cours de cette année, les services de l'emploi de l'Agence nationale de l'emploi et du travail indépendant (ANETI) ont réalisé des actions de formation en matière de promotion de la micro-entreprise au profit de près de 500 bénéficiaires dont 153 diplômés de l'enseignement supérieur. 226 projets ont été étudiés, financés et mis en place.

La formation professionnelle : gisement pour la création des petits projets

Il faut reconnaître que les centres de formation professionnelle constituent un cadre idéal pour la création des petits projets. Ces structures bénéficient d'un potentiel important en matière d'idées de projets et sont dotées d'un dispositif d'encadrement spécialisé.

La formation pratique que ces structures offrent permet aux diplômés d'être aptes à créer leurs propres projets à condition de mettre à leur disposition les mécanismes d'accompagnement et d'assistance nécessaires, ce qui aurait pour mérite de mettre en place toute une nouvelle génération de pépinières. D'un autre côté, ces structures de formation se caractérisent par leur rapprochement du milieu professionnel et leur partenariat avec les fédérations et les relations avec les organismes entrepreneuriaux tunisiens et étrangers.

Egalement, ces centres forment dans des spécialités qui tiennent compte aussi bien des exigences que des besoins du marché, ce qui garantit la pérennité des projets créés.

On rappelle dans ce même contexte que l'amélioration du rythme de l'investissement privé et la création des petits projets sont devenues l'un des axes des politiques de développement et de l'emploi en Tunisie.

Toute une stratégie a été mise en œuvre afin de diffuser la culture entrepreneuriale et stimuler l'esprit

d'initiative chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ou du dispositif de la formation professionnelle. L'objectif est de créer des générations de jeunes promoteurs capables de saisir les opportunités et les potentialités offertes dans ce domaine et profiter ainsi de tout l'arsenal et des mécanismes d'encadrement, d'assistance, de financement et de suivi mis à leur disposition par l'État. Relever le défi de l'emploi passe désormais par, non seulement le travail salarié, mais principalement par le travail indépendant.

Source : La Presse du 15-12-2010